

APPEL D'OFFRES STOCK OUTIL CIVB DEDIE AUX « VINS DE MARQUES »

Le Bureau du 26/09/2016 a décidé de dédier un Appel d'Offres Stock Outil du C.I.V.B. aux vins de marques.

Un vin de marque peut être proposé par les négociants, les coopératives et les viticulteurs dès lors qu'il répond aux critères requis détaillés dans l'attestation jointe, en sachant que les vins de châteaux, les 2e vins et les cuvées de 2e vins d'une exploitation sont exclus de fait de cet Appel d'Offres dédié spécialement aux « Vins de Marques », dans la mesure où ces références sont déjà éligibles aux Appels d'Offres classiques du Stock Outil (au titre des appellations).

Nous lançons donc un Appel d'Offres dans les appellations suivantes :

Millésime 2016

- **BORDEAUX ROSE**
- **BORDEAUX CLAIRET**
- **BORDEAUX BLANC**
- **BLAYE CÔTES DE BORDEAUX BLANC**
- **ENTRE DEUX MERS**
- **GRAVES BLANC**

Pour participer chaque opérateur intéressé doit faire parvenir un engagement sur l'honneur selon le modèle joint, en même temps que le document de proposition sur papier-en-tête sur lequel sont inscrits le nom de vin, l'appellation, le millésime, **le n° de lot**, le prix de vente professionnel H.T./prix de gros lors de la remise de **2 bouteilles** revêtues de l'étiquette commerciale réglementaire avant le **03 mars 2017** à l'accueil du C.I.V.B. :

1 cours du XXX juillet 33075 Bordeaux

A l'attention du Service Technique

Contact : Virginie CAYROUSE/Tél.05 35 00 20 23 virginie.cayrouse@vins-bordeaux.fr

Fonctions du Stock Outil

Les vins du stock outil (40.000 bouteilles par an) sont dégustés au Bar à Vin, à l'Ecole du Vin du C.I.V.B., à la Cité du Vin, dans les Ecoles Hôtelières françaises et étrangères.

Ils sont aussi utilisés au cours de manifestations diverses, en France et à l'étranger, (Colloques, Vinexpo, Fête du Vin, opérations de Presse et Relations Publiques).

Conditions de participation - Fourniture d'échantillons destinés à la commercialisation**

- ✓ Bouteille tradition 75 cl,
- ✓ Etiquette commerciale réglementaire définitive (pas d'inscription manuscrite),
- ✓ **Le titre alcoométrique volumique annoncé sur l'étiquette doit être identique à celui de l'analyse,**
- ✓ L'habillage de la bouteille doit obligatoirement faire référence à « Bordeaux »,
- ✓ **N° de lot de la bouteille,**
- ✓ Conditionnement en cartons de 6 bouteilles sous capsules C.R.D.,
- ✓ **Enregistrement obligatoire dans « Smart Bordeaux ».**

Les vins sont sélectionnés lors d'une dégustation à l'aveugle puis analysés pour rechercher les défauts olfactifs puis achetés par le C.I.V.B dans des quantités variables selon les utilisations envisagées, et revêtus d'un stick adhésif fourni par le C.I.V.B..

****Toute proposition non-conforme à ces exigences ne sera pas acceptée**